

A · R · E · Q · U · E · S

Assises de la **RE**sponsabilité
et de la **QU**alité dans les **E**tablissements de **S**anté

Le rendez-vous
Qualité/Responsabilité
des hôpitaux, cliniques
et établissements pour
personnes âgées.

En partenariat avec



Montpellier

20 • 21 janvier 2005

- **4 conférences**
- **1 table ronde** autour
des missions et attributions
de la H.A.S. *

* Haute Autorité de Santé



Informations complémentaires et inscription en ligne

www.areques.com

20 janvier 2005	Matin	S1. La démarche Qualité dans les établissements de santé	S2. Du droit médical au droit du patient : état des lieux et perspectives
	Après-midi		S3. La démarche Qualité dans les établissements pour personnes âgées
21 janvier 2005	Matin	S4. La H.A.S. : missions et attributions	S5. Les réseaux de Santé



Jeudi 20 janvier 2005

session 1

S1. La démarche qualité dans les établissements de santé

9H30 • Allocution d'ouverture

9H45

- De la V1 à la V2 : Quelle problématique ? Quelles réponses ?
- Retour d'expériences d'établissements (publics et privés) passés par la phase test.
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)
- L'évaluation du service médical rendu au patient : Qui pour évaluer ? Quel périmètre retenir pour l'évaluation ? Comment l'évaluation est-elle faite ? L'approche pluridisciplinaire.
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)

12H30 • Déjeuner

14H00

- L'accréditation et les autres systèmes de reconnaissance externe de la Qualité (ISO 9001, ISO 14001, Certification de service) : complémentarité ou redondance ?
- Retour d'expériences d'établissements (hôpitaux publics et cliniques privées) accrédités et certifiés ISO 9001 / ISO 14001.
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)
- Quelques autres approches Qualité comparées. Changements culturels et amélioration des soins : exemple avec les "Breakthrough projets" aux USA et en Europe. Améliorer la qualité des soins grâce au "redesigning care".
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)
- Faire vivre et durer le système Qualité dans le domaine de la santé.
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)

18H00 • Conclusions et perspectives par le Directeur de la Haute Autorité de Santé

sessions 2.3

S2. Du droit médical au droit du patient : état des lieux et perspectives

9H30 • Ouverture de la session

9H40

- Du droit médical au droit du patient : état des lieux et perspectives
- Nouveau mode de conciliation : la CRCI
- Assurabilité des Etablissements de Santé
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)

12H30 • Déjeuner

S3. La démarche Qualité dans les Etablissements pour personnes âgées

14H15 • Ouverture de la session

14H25

- La problématique responsabilité dans les Etablissements pour personnes âgées : caractéristiques et évolutions du droit médico-social.
- La loi du 2 janvier 2002 : Les conventions tripartites (Etablissement, Etat, Région) à signer avant le 31 décembre 2005 pour les EHPAD et le 31 décembre 2006 pour les logements-foyer : point de départ d'une démarche qualité. Présentation de l'outil d'auto évaluation ANGELIQUE. Les modalités de prise en compte de la qualité pour la dotation globale des établissements.
- Les approches Qualité de service propre aux établissements pour personnes âgées : exemples avec la norme de service NF X 50-058 "Etablissements d'hébergement pour personnes âgées : cadre éthique et engagements de service" et le référentiel Qualicert Synerpa.
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)

18H00 • Clôture



Vendredi 21 janvier 2005

S4. La Haute Autorité de Santé : Table ronde autour des missions et attributions de la H.A.S.

09H45 • Discours d'ouverture par le Président de la Haute Autorité de Santé

10H00

- La Haute Autorité de Santé, clé de voûte de la réforme du système de santé français : Contexte et finalités de la création de la HAS. Un rôle de guide pour les gestionnaires de l'assurance maladie.
- Définition des missions de la Haute Autorité de Santé en matière de Qualité pour l'ensemble des acteurs de la Santé.
- Questions-réponses (échanges animés par un journaliste)

12H30 • Clôture



S5. Les Réseaux de Santé

09H15 • Ouverture de la session

09H30

- Le DMP au service des réseaux de santé : Le cadre réglementaire. Quelles informations partagées ? Freins et Enjeux en termes de Qualité. Témoignages de partages d'information au niveau d'une ville, au niveau d'une région.
- L'évaluation des réseaux de santé
- Réseaux de santé : échange d'expériences des hôpitaux, cliniques et établissements pour personnes âgées en vu d'un meilleur chaînage des soins.

Animation réalisée par un journaliste et épaulée par une enquête préalable des 20 questions les plus souvent soulevées par les professionnels sur la problématique de la coordination des soins.

12H30 • Clôture

Coupon à retourner par courrier (adresse au dos de ce document) ou par fax au **04 72 98 26 70**

Toute participation implique le paiement du droit d'entrée de 70 euros comprenant l'accès à la table ronde présentant la H.A.S.

Une facture sera systématiquement adressée à chaque participant dès réception du règlement.

Nom/Prénom.

Société/Fonction

Adresse CP/Ville

Tél. Fax. E-mail.

Je m'inscris aux AREQUES :

- Droit d'entrée obligatoire pour accéder aux conférences et table ronde : .70 € TTC
- 1/2 journée de conférence(s) : X 60 € TTC
- 1 journée de conférences : 125 € TTC
- Repas du 20 janvier 2005 : 25 € TTC

Je participe à :

- S4
- S2 ou S3 et/ou S5
- S1

TOTAL TTC (droit d'entrée obligatoire et/ou conférences et/ou repas) € TTC

- Je joins un chèque à l'ordre de DPE Événements ; pour paiement par virement, nous contacter.
- Je souhaite recevoir une convention de formation et une attestation de présence à l'issue de la formation.
- Je souhaite recevoir fichet(s) réduction SNCF

Date :
Signature

Conditions d'annulation :

- Annulation au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation : remboursement à hauteur de 100 %, si le paiement est enregistré et aucun frais d'annulation s'il ne l'est pas.
- Annulation au plus tard entre le 15^{ème} et le 8^{ème} jour précédant la manifestation : remboursement à hauteur de 50 %, si le paiement est enregistré et des frais d'annulation équivalents à 50 % du prix de la réservation, s'il ne l'est pas.
- Annulation au plus tard entre le 8^{ème} jour précédant la manifestation et la jour "J" : remboursement nul, et le prix de la place est dû si le paiement n'est pas acquitté.

FORMATION CONTINUE (n° de Formation Continue : 82 69 074 72 69)

Vous pouvez recevoir une convention de formation et une attestation de présence à l'issue de la formation (voir bulletin d'inscription), sans engagement de la part de l'organisateur sur la décision de financement de l'organisme compétent.



session 4
session 5



informations générales

LOCALISATION

Les AREQUES auront lieu au **Corum, Palais des Congrès de Montpellier**, situé au cœur de Montpellier (Esplanade Charles de Gaulle).

ACCÈS – RÉDUCTION TRANSPORT

Avion :

Air France : jusqu'à 45 % de réduction (soumis à conditions) pour vous rendre aux AREQUES. Un numéro d'agrément vous sera communiqué lors de la confirmation de votre inscription.

Transfert : L'aéroport de Montpellier-Méditerranée est à 8 km du Corum (15 min). Une navette dessert le centre ville.

Train :

SNCF : un fichet de réduction vous sera adressé sur demande avec votre confirmation d'inscription.

Transfert : la gare est située à 10 minutes à pied du Corum. Tramway : Gare, Comédie, Corum (Direction la Mousson).

Route :

Accès : Autoroute A9 "La Languedocienne". Sortie Montpellier Est, direction centre ville à 10 minutes du Corum.

Parking : Sous le Corum (payant).



DPE Événements

AREQUES

50 bis, quai Joseph Gillet

69004 LYON